



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 mai 2023  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-huitième session**  
Point 139 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2024**

## Projet de budget-programme pour 2024

### Titre XI Dépenses d'équipement

### Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

#### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
Ressources proposées pour 2024** . . . . .	4
Ressources : vue d'ensemble . . . . .	4
A. Ressources nécessaires, par lieu d'affectation . . . . .	9
1. Siège (projets mondiaux compris) . . . . .	9
2. Office des Nations Unies à Genève . . . . .	10
3. Office des Nations Unies à Vienne . . . . .	10
4. Office des Nations Unies à Nairobi . . . . .	11
5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique . . . . .	12
6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes . . . . .	13
7. Commission économique pour l'Afrique . . . . .	14
8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale . . . . .	14
9. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve . . . . .	15

\* [A/78/50](#).

\*\* Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.



---

10. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient. ....	16
B. Grands projets de construction. ....	17
Annexe	
Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif) . . . . .	18

## Vue d'ensemble

- 33.1 On trouvera dans le présent chapitre les crédits demandés pour couvrir les dépenses d'équipement devant être engagées aux fins de la construction, de la transformation, de l'entretien périodique, de l'amélioration et de la modernisation des installations, des bâtiments et des infrastructures appartenant au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier, y compris pour ce qui est de la sûreté et de la sécurité et de l'informatique et des communications. Afin de garantir une approche coordonnée et systématique des dépenses d'équipement dans l'ensemble de l'Organisation, les crédits correspondants sont demandés au titre du présent chapitre. Le chapitre 33 ne couvre pas les dépenses afférentes aux postes ou aux effectifs liés à l'administration et à la gestion des activités prévues ici, qui sont inscrites aux chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2024 du Siège, des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO).
- 33.2 Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, les ressources proposées serviraient à financer des projets qui permettraient d'augmenter la valeur des actifs ou de prolonger leur durée d'utilité, notamment : a) des projets structurels à forte intensité de capital qui auraient pour effet de modifier ou d'améliorer notablement des installations ou des infrastructures ; b) des projets ayant pour objet de réparer ou de remplacer des installations (par exemple chauffage, ventilation et climatisation) ainsi que les infrastructures, le matériel et les systèmes connexes nécessaires à leur fonctionnement (réseaux électriques et informatiques, dispositifs de sécurité). Il s'agit de projets ponctuels ou de projets pluriannuels nouveaux ou en cours. En outre, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/263 A et ses résolutions antérieures et jusqu'à ce qu'elle en décide autrement, les crédits demandés dans le présent chapitre tiennent compte des remboursements annuels des emprunts contractés au pays hôte (la Suisse) en lien avec le Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations.
- 33.3 Conformément à la résolution 77/263 A de l'Assemblée générale et à ses résolutions antérieures, le Service de la politique de gestion mondiale des biens (qui relève de la Division des finances des missions du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) donne aux bureaux hors Siège et aux commissions régionales les orientations, l'appui et les conseils techniques dont ils ont besoin pour planifier, gérer et contrôler l'exécution de leurs projets d'équipement ayant trait aux installations.
- 33.4 Au Siège, les projets qu'il est proposé de financer au titre du chapitre 33 relèvent du Département de l'appui opérationnel lorsqu'ils concernent les installations, du Département de la sûreté et de la sécurité lorsqu'ils concernent la sûreté et la sécurité et du Bureau de l'informatique et des communications lorsqu'ils concernent les réseaux institutionnels. Les services administratifs de Genève, de Vienne et de Nairobi et ceux des commissions régionales sont responsables des projets exécutés dans leur lieu d'affectation.
- 33.5 En ce qui concerne la sûreté et la sécurité, les projets visant à renforcer les moyens de protection du personnel et des locaux de l'Organisation dans le monde entier sont évalués par le Département de la sûreté et de la sécurité, puis exécutés en étroite coordination avec lui, afin d'assurer le respect des normes, comme c'est le cas du projet pluriannuel concernant le système normalisé de contrôle de l'accès aux locaux du Secrétariat, qui est en cours d'exécution.
- 33.6 En ce qui concerne l'informatique et les communications, le Bureau de l'informatique et des communications dirige de manière centralisée l'élaboration et l'application de stratégies et de normes relatives à l'informatique et aux communications pour l'ensemble de l'Organisation et s'assure de la bonne utilisation des crédits affectés à la modernisation des systèmes et à l'amélioration des services informatiques et des services de communication. Il dirige et supervise

l'exploitation et les mises à niveau des infrastructures au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales. Il exploite et entretient également les infrastructures et les équipements utilisés pour les services de conférence au Siège. Les mises à niveau sont exécutées dans le cadre de projets annuels de mise à niveau des réseaux institutionnels. Ces projets servent également à normaliser les infrastructures et équipements de sorte que des normes comparables de fonctionnalité, de qualité et de fiabilité concernant les services connexes soient appliquées dans l'ensemble de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les télécommunications.

- 33.7 Dans le prolongement de son rapport sur le plan d'équipement (A/77/519), le Secrétariat révisé actuellement le plan global relatif aux dépenses d'équipement majeures devant être engagées à l'échelle de l'Organisation après 2024, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-dix-huitième session. Le rapport contenant le plan révisé comprendra des informations sur les plans par étapes arrêtés par l'Organisation et offrira une perspective à moyen et à long terme des besoins en équipement. Les ressources correspondantes seront ensuite demandées dans les projets de budget concernés, compte dûment tenu des orientations que l'Assemblée pourrait donner. Les ressources demandées pour 2024 dans le présent chapitre, dont on trouvera le détail ci-après, sont nécessaires à la poursuite de projets pluriannuels existants et à la réalisation de nouveaux projets urgents prévus pour 2024, et, par conséquent, ne figureront pas dans la perspective à long terme proposée dans le rapport sur le plan d'équipement.
- 33.8 En application de la résolution 75/252, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de donner au chapitre 33 du budget-programme, à titre indicatif et pour information uniquement, des estimations concernant les grands projets de construction, on trouvera en annexe un tableau présentant les estimations demandées. Ces estimations pourront être révisées ultérieurement, dans les rapports d'activité relatifs à chaque projet. Les estimations n'étant fournies que pour information, les ressources nécessaires au financement de ces projets, y compris les ressources afférentes au financement des équipes de gestion de projets au titre de chapitres du budget autres que le chapitre 33, ne figurent pas dans le présent document : conformément à la pratique établie, elles seront demandées dans les rapports annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-dix-huitième session.

## Ressources proposées pour 2024

### Ressources : vue d'ensemble

- 33.9 Les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 29 985 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 55 485 200 dollars (64,9 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle de deux facteurs, comme expliqué aux paragraphes 33.10 et 33.11 ci-dessous, à savoir : a) des ajustements techniques (diminution de 55 758 000 dollars) ; b) d'autres changements (augmentation de 272 800 dollars). On trouvera dans le tableau 33.1 un récapitulatif de la répartition des ressources demandées.

Tableau 33.1

### Évolution des ressources financières, par catégorie de projets et par lieu

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>A. Transformation et modernisation des locaux et gros travaux d'entretien</b>									
Siège	2 445,0	2 259,6	–	–	(530,6)	(530,6)	(23,5)	1 729,0	
ONUG <sup>a</sup>	5 000,5	4 015,2	–	–	(1 216,7)	(1 216,7)	(30,3)	2 798,5	

**Chapitre 33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien**

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
ONUN	1 222,9	1 383,3	–	–	(683,3)	(683,3)	(49,4)	700,0	
ONUUV	1 647,7	1 337,7	–	–	–	–	–	1 337,7	
CEA	1 391,0	1 412,7	–	–	269,9	269,9	19,1	1 682,6	
CEPALC	1 270,0	886,8	–	–	(381,5)	(381,5)	(43,0)	505,3	
CESAP	1 006,6	1 096,0	–	–	149,4	149,4	13,6	1 245,4	
CESAO	1 224,1	1 294,4	–	–	410,6	410,6	31,7	1 705,0	
UNSCO	–	–	–	–	200,0	200,0	100,0	200,0	
ONUST	–	–	–	–	500,0	500,0	100,0	500,0	
<b>Total partiel</b>	<b>15 207,8</b>	<b>13 685,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 282,2)</b>	<b>(1 282,2)</b>	<b>(9,4)</b>	<b>12 403,5</b>	
<b>B. Informatique et communications</b>									
Réseau informatique et communications du Siège	2 980,0	2 734,7	–	–	(142,0)	(142,0)	(5,2)	2 592,7	
Infrastructures et équipement pour les conférences	–	–	–	–	3 500,0	3 500,0	100	3 500,0	
Informatique et communications (réseau mondial)	1 953,9	1 629,5	–	–	142,0	142,0	8,7	1 771,5	
ONUG	–	292,8	–	–	(52,8)	(52,8)	(18,0)	240,0	
ONUN	–	45,4	–	–	459,6	459,6	1 012,3	505,0	
ONUUV	–	120,1	–	–	24,9	24,9	20,7	145,0	
CEPALC	–	165,1	–	–	518,3	518,3	313,9	683,4	
CESAO	–	371,0	–	–	(109,0)	(109,0)	(29,4)	262,0	
<b>Total partiel</b>	<b>4 933,9</b>	<b>5 358,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 341,0</b>	<b>4 341,0</b>	<b>81,0</b>	<b>9 699,6</b>	
<b>C. Système normalisé de contrôle des accès et modernisation des systèmes de sécurité connexes</b>									
Siège	785,9	2 464,4	–	–	226,6	226,6	9,2	2 691,0	
DSS (intégration au niveau mondial)	–	922,2	–	–	298,8	298,8	32,4	1 221,0	
ONUG	618,7	982,1	–	–	37,9	37,9	3,9	1 020,0	
ONUN	389,0	1 871,6	–	–	(624,1)	(624,1)	(33,3)	1 247,5	
ONUUV	677,4	898,8	–	–	(875,6)	(875,6)	(97,4)	23,2	
CEA	458,1	1 133,8	–	–	911,2	911,2	80,4	2 045,0	
CEPALC	67,8	490,3	–	–	(115,3)	(115,3)	(23,5)	375,0	
CESAP	248,6	949,8	–	–	(689,8)	(689,8)	(72,6)	260,0	
CESAO	234,5	955,7	–	–	(955,7)	(955,7)	(100,0)	–	
<b>Total partiel</b>	<b>3 480,0</b>	<b>10 668,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 786,0)</b>	<b>(1 786,0)</b>	<b>(16,7)</b>	<b>8 882,7</b>	
<b>D. Grands projets de construction<sup>b</sup></b>									
Plan stratégique patrimonial de l'ONUG <sup>a</sup>	66 971,8	26 347,9	(26 347,9)	–	–	(26 347,9)	(100,0)	–	
Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'ONUN	10 069,3	11 748,1	(11 748,1)	–	–	(11 748,1)	(100,0)	–	
Rénovation des installations de conférence de l'ONUN	914,6	3 889,3	(3 889,3)	–	–	(3 889,3)	(100,0)	–	

**Titre XI Dépenses d'équipement**

	Changements							2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP	6 024,3	10 345,9	(10 345,9)	–	–	(10 345,9)	(100,0)	–
Rénovation du bâtiment nord de la CEPALC	5 158,8	615,6	(615,6)	–	–	(615,6)	(100,0)	–
Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA		2 811,2	(2 811,2)	–	–	(2 811,2)	(100,0)	–
<b>Total partiel</b>	<b>89 138,8</b>	<b>55 758,0</b>	<b>(55 758,0)</b>	–	–	<b>(55 758,0)</b>	<b>(100,0)</b>	–
<b>Total</b>	<b>112 760,5</b>	<b>85 471,0</b>	<b>(55 758,0)</b>	–	<b>1 272,8</b>	<b>(54 485,2)</b>	<b>(63,7)</b>	<b>30 985,8</b>

*Abréviations* : DSS = Département de la sûreté et de la sécurité ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUV = Office des Nations Unies à Vienne.

<sup>a</sup> Y compris un montant de 2 698 500 dollars pour le remboursement annuel, en 2024, de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial.

<sup>b</sup> Des estimations concernant les grands projets de construction pour 2024 sont fournies en annexe, à titre indicatif et pour information uniquement.

### Ajustements techniques

33.10 La baisse des ressources demandées (55 758 000 dollars) s'explique par le non-renouvellement des crédits approuvés pour 2023 par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/263 A](#), au titre des projets suivants : a) le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (26 347 900 dollars) ; b) le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (11 748 100 dollars) ; c) la rénovation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (3 889 300 dollars) ; d) le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, à Bangkok (10 345 900 dollars) ; e) la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC, à Santiago (615 600 dollars). Les ressources nécessaires pour ces projets pour 2024 seront demandées dans les rapports d'activité annuels du Secrétaire général qui seront présentés à l'Assemblée pendant la partie principale de sa soixante-dix-huitième session.

### Autres changements

33.11 Les changements entraînent une augmentation de 1 272 800 dollars, qui s'explique par une augmentation au titre de l'informatique et des communications (4 341 000 dollars), compensée en partie par une diminution au titre : a) de la transformation et de la modernisation des locaux et des gros travaux d'entretien (1 282 200 dollars) ; b) du Système normalisé de contrôle des accès et de la modernisation des systèmes de sécurité connexes (1 786 000 dollars).

33.12 Les ressources prévues au chapitre 33 sont affectées différemment d'un exercice à un autre, car seule une partie des activités auxquelles elles sont destinées donne lieu à des dépenses renouvelables, le reste consistant en des projets ponctuels ou pluriannuels. Il est tenu compte dans tout nouveau projet de budget-programme du fait que certaines activités ponctuelles s'achèvent et que de nouvelles démarrent, donnant lieu à des nouvelles demandes de ressources.

33.13 En ce qui concerne la transformation et la modernisation des locaux et les gros travaux d'entretien, les changements entraînent une diminution nette de 1 982 200 dollars pour le Siège à New York, les bureaux hors Siège et les commissions régionales, contrebalancée en partie par une augmentation de 500 000 dollars au titre des dépenses d'équipement à l'ONUST, lesquelles étaient précédemment inscrites au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) du budget-programme, ainsi que par de

nouvelles demandes de ressources à hauteur de 200 000 dollars pour le bureau de l'UNSCO dans la ville de Gaza, comme précisé aux paragraphes 33.41 et 33.43.

- 33.14 En ce qui concerne l'informatique et les communications, les changements entraînent une augmentation de 4 341 000 dollars, qui tient principalement : a) à la demande de ressources supplémentaires devant permettre d'entamer une modernisation progressive et pluriannuelle des infrastructures et équipements de conférence vieillissants au Siège (3 500 000 dollars) ; b) au remplacement de serveurs virtuels et de systèmes réseau et à l'acquisition de points d'accès Wi-Fi supplémentaires à l'Office des Nations Unies à Nairobi (459 600 dollars) ; c) à la mise à niveau des infrastructures informatiques et de l'architecture numérique à la CEPALC (518 300 dollars), hausse en partie compensée par une diminution des ressources demandées pour l'Office des Nations Unies à Genève (52 800 dollars) et la CESA0 (109 000 dollars).
- 33.15 En ce qui concerne les dépenses d'équipement liées à la sûreté et à la sécurité, les changements entraînent une diminution de 1 786 000 dollars, qui tient à l'état d'avancement de la mise en place du système normalisé de contrôle des accès en 2022-2023 dans les différents bureaux du Secrétariat.

### **Type d'activités proposées**

- 33.16 Les ressources demandées sont présentées dans le tableau 33.2, une distinction étant établie entre : a) les projets ponctuels ; b) les projets pluriannuels nouveaux ou en cours. Ce classement par type permet de distinguer les différents projets en fonction de leur nature, de leur durée et du lieu dans lequel ils sont menés.

Tableau 33.2

**Type de projets proposés pour 2024, par lieu (avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Siège	Réseaux institutionnels au niveau mondial (gérés par OICT)	Sécurité au niveau mondial (gérée par le DSS)	Total partiel pour le Siège (projets mondiaux compris)	ONUG	ONUN	ONUS	CEA	CEPALC	CESAP	CESAO	UNSCO	ONUST	Total partiel	Total
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	950,0	–	–	950,0	–	100,0	–	–	469,4	260,0	–	200,0	–	1 029,4	1 979,4
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>															
Poursuite des projets pluriannuels en cours	6 062,7	1 771,5	1 221,0	9 055,2	4 058,5	1 005,0	1 505,9	1 218,6	974,3	1 245,4	1 702,0	–	–	11 709,7	20 764,9
Nouveaux projets pluriannuels	3 500,0	–	–	3 500,0	–	1 347,5	–	2 509,0	120,0	–	265,0	–	500,0	4 741,5	8 241,5
<b>Total partiel (B)</b>	<b>9 562,7</b>	<b>1 771,5</b>	<b>1 221,0</b>	<b>12 555,2</b>	<b>4 058,5</b>	<b>2 352,5</b>	<b>1 505,9</b>	<b>3 727,6</b>	<b>1 094,3</b>	<b>1 245,4</b>	<b>1 967,0</b>	<b>–</b>	<b>500,0</b>	<b>16 451,2</b>	<b>29 006,4</b>
<b>Total</b>	<b>10 512,7</b>	<b>1 771,5</b>	<b>1 221,0</b>	<b>13 505,2</b>	<b>4 058,5</b>	<b>2 452,5</b>	<b>1 505,9</b>	<b>3 727,6</b>	<b>1 563,7</b>	<b>1 505,4</b>	<b>1 967,0</b>	<b>200,0</b>	<b>500,0</b>	<b>17 480,6</b>	<b>30 985,8</b>

*Abréviations* : DSS = Département de la sûreté et de la sécurité ; OICT = Bureau de l'informatique et des communications ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUS = Office des Nations Unies à Vienne.

## A. Ressources nécessaires, par lieu d'affectation

### 1. Siège (projets mondiaux compris)

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 13 505 200 dollars*

- 33.17 Comme indiqué dans le tableau 33.3, le montant total de 13 505 200 dollars demandé permettrait de financer : a) des projets ponctuels (950 000 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (12 555 200 dollars).
- 33.18 Le montant de 950 000 dollars serait nécessaire pour financer la construction d'une aire de stationnement pour les vélos dans le complexe du Siège.
- 33.19 Le montant de 12 555 200 dollars serait nécessaire pour financer la poursuite de projets pluriannuels au Siège, notamment : a) le remplacement des conduites d'eau en provenance du fleuve et la modernisation des installations de prise d'eau fluviale (779 000 dollars) ; b) le remplacement de la guérite à l'entrée des délégations (1 980 000 dollars) ; c) la modernisation des systèmes de vidéosurveillance et des appareils à rayons X (711 000 dollars) ; d) la modernisation et la normalisation des systèmes de contrôle des accès et du matériel et des infrastructures connexes partout dans le monde (1 221 000 dollars) ; e) la mise à niveau et l'entretien récurrents des infrastructures du réseau institutionnel dans les locaux techniques du Siège de l'ONU qui desservent les bâtiments du Secrétariat, de l'Assemblée générale et des conférences (2 140 500 dollars) ; f) la maintenance et le renouvellement du logiciel pare-feu Check Point au Siège, qui est absolument nécessaire pour protéger le réseau informatique et le réseau de communication du Secrétariat contre les attaques informatiques – ces ressources serviraient plus particulièrement à payer les licences nécessaires pour maintenir à jour les pare-feu de l'Organisation (452 200 dollars) ; g) le contrat de maintenance qui couvre le matériel réseau et téléphonique du Siège, des bureaux hors Siège et des commissions régionales et vise à garantir un niveau équivalent de service dans tous les lieux d'affectation, compte tenu du fait que ce contrat mondial couvre un volume croissant de matériel et de systèmes dont la valeur augmente (1 771 500 dollars) ; h) le début de la modernisation progressive des infrastructures, du matériel et des équipements nécessaires aux services de conférence au Siège (3 500 000 dollars).

Tableau 33.3

#### Ressources nécessaires, par type de projet (Siège, projets mondiaux compris)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	950,0
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	779,0
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication (Siège)	2 592,7
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication (à l'échelle mondiale)	1 771,5
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	2 691,0
Amélioration des infrastructures de sûreté et de sécurité (à l'échelle mondiale)	1 221,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>10 005,2</b>

**Titre XI Dépenses d'équipement**

Description	Montant
<b>2. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Infrastructures matérielles et équipements pour les services de conférence (Siège)	3 500,0
<b>Total partiel (B.2)</b>	<b>3 500,0</b>
<b>Total</b>	<b>13 505,2</b>

**2. Office des Nations Unies à Genève****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 058 500 dollars**

- 33.20 Un montant total de 4 058 500 dollars est demandé pour l'Office des Nations Unies à Genève afin de financer la poursuite des projets pluriannuels, comme indiqué ci-après.
- 33.21 Ces ressources permettraient de financer la poursuite des projets suivants : a) les infrastructures de verrouillage pour les interventions d'urgence (900 000 dollars) ; b) l'application d'un nouveau film anti-éclats (120 000 dollars) sur les vitres de tout le complexe ; c) le système intégré de gestion de la vulnérabilité et des menaces informatiques (180 000 dollars) ; d) la mise en service dans les systèmes et applications informatiques de diverses fonctionnalités pour l'inclusion du handicap (60 000 dollars) ; e) la collecte et l'élimination de matières dangereuses (100 000 dollars). Les crédits demandés comprennent également un montant de 2 698 500 dollars (2 502 000 francs suisses) destiné aux remboursements annuels des emprunts contractés auprès du pays hôte en lien avec le Plan stratégique patrimonial, en application de la résolution 77/263 A et de résolutions antérieures de l'Assemblée générale.
- 33.22 Les projets pour 2024 ont été évalués en étroite concertation avec l'équipe de l'ONUG chargée du Plan stratégique patrimonial, l'objectif étant de s'assurer qu'il ne faudra pas refaire des travaux à l'avenir et que seuls les besoins essentiels et les réparations urgentes, en particulier au Palais des Nations, seront pris en compte pendant l'exécution du projet de rénovation globale. Le tableau 33.4 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.4

**Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Genève)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	Montant
<b>A. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	240,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	1 020,0
Remboursement de l'emprunt lié au Plan stratégique patrimonial	2 798,5
<b>Total</b>	<b>4 058,5</b>

**3. Office des Nations Unies à Vienne****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 505 900 dollars**

- 33.23 Le montant total de 1 505, 900 dollars permettrait de continuer de couvrir la part de l'Office des Nations Unies à Vienne dans le financement de l'entretien et de la réparation des locaux du Centre international de Vienne, qui est administré par l'Organisation des Nations Unies pour le

développement industriel dans le cadre d'un accord de partage des coûts des gros travaux d'entretien conclu entre les organisations ayant leur siège au Centre et le Gouvernement hôte, ainsi que la part de l'Office dans le financement des dispositifs de sûreté et de sécurité du Centre et des infrastructures matérielles du domaine de l'informatique et des communications qui leur sont associées. Le montant demandé est fondé sur la part actuellement à la charge de l'Office, soit 23,2 % des dépenses liées à la transformation et à l'amélioration des locaux et 11,6 % des dépenses liées aux gros travaux d'entretien, part qui a été calculée au moyen d'une formule composite qui tient compte de l'espace occupé par chacune des quatre organisations ainsi que de leurs effectifs et de leur charge de travail.

- 33.24 Pour 2024, la contribution prévue de l'Office des Nations Unies à Vienne au Fonds de gestion des bâtiments communs pour les réparations périodiques et la modernisation et l'entretien des locaux du Centre international de Vienne s'élève à 1 337 700 dollars. En outre, un montant de 23 200 dollars est demandé pour financer la mise à niveau et l'acquisition de divers composants matériels pour la sécurité de l'accès à l'Office. Un montant de 145 000 dollars est également prévu pour financer le logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la protection contre les cyberattaques. Le tableau 33.5 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.5

**Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Vienne)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	1 337,7
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	145,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	23,2
<b>Total</b>	<b>1 505,9</b>

**4. Office des Nations Unies à Nairobi**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 452 500 dollars*

- 33.25 Le montant total de 2 452 500 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (100 000 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (2 352 500 dollars).
- 33.26 Le montant de 100 000 dollars permettrait le réaménagement de la salle radio et la remise en état du matériel de communication à l'Office des Nations Unies à Nairobi.
- 33.27 Le montant de 2 352 500 dollars permettrait : a) d'ajuster le périmètre du complexe des Nations Unies, ce qui est nécessaire en raison de l'élargissement de l'avenue des Nations Unies, qui est attenante au complexe (400 000 dollars) ; b) de mettre à niveau les serveurs virtuels et le réseau et d'acquérir des points d'accès Wi-Fi supplémentaires (435 000 dollars) ; c) d'améliorer l'infrastructure de sécurité (caméras de vidéosurveillance, détection d'explosifs), d'agrandir la clôture anti-escalade, d'améliorer le contrôle de la circulation des véhicules et de remplacer les contrôleurs de portes (512 500 dollars). Il permettrait en outre de poursuivre les projets suivants : a) diverses améliorations en matière d'accessibilité (300 000 dollars) ; b) mesures visant à atténuer la menace que représentent les tireurs « actifs » grâce à l'installation de portes pare-balles de haute sécurité, au remplacement du film anti-éclats sur les vitres et à l'acquisition d'appareils à rayons X à double vue (635 000 dollars) ; c) renouvellement annuel du logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la sécurité des systèmes informatiques et des systèmes de communication (70 000 dollars). Le tableau 33.6 récapitule les ressources demandées.

**Titre XI Dépenses d'équipement**

Tableau 33.6

**Ressources nécessaires, par type de projet (Office des Nations Unies à Nairobi)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	100,0
<b>Total partiel (A)</b>	<b>100,0</b>
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	300,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	635,0
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	70,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 005,0</b>
<b>2. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	435,0
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	400,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	512,5
<b>Total partiel (B.2)</b>	<b>1 347,5</b>
<b>Total (B)</b>	<b>2 452,5</b>

**5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 505 400 dollars***

- 33.28 Le montant total de 1 505 400 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (70 000 dollars) ; b) la poursuite de projets pluriannuels (1 435 400 dollars).
- 33.29 Le montant de 70 000 dollars servirait à financer la mise en conformité des moyens de sécurité incendie de la Commission avec les normes du pays hôte.
- 33.30 Le montant de 1 435 400 dollars servirait à financer la poursuite des projets suivants : a) l'amélioration de l'entrée de sécurité et du filtrage au périmètre du complexe de la CESAP (549 400 dollars) ; b) le désamiantage des locaux (146 000 dollars) ; c) la poursuite de la rénovation pluriannuelle du Centre de conférence, en particulier de la salle de conférence 1, notamment les installations, les systèmes informatiques et les systèmes de communication et les équipements (550 000 dollars) ; d) la modernisation des systèmes de contrôle des accès au bloc A (190 000 dollars). Le tableau 33.7 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.7

**Ressources nécessaires, par type de projet (CESAP)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	70,0
<b>Total partiel (A)</b>	<b>70,0</b>

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	1 099,4
Gros travaux d'entretien des installations et des infrastructures	146,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	190,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 435,4</b>
<b>Total</b>	<b>1 505,4</b>

## 6. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 563 700 dollars*

- 33.31 Le montant total de 1 563 700 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (469 400 dollars) ; b) des projets pluriannuels nouveaux ou en cours (1 094 300 dollars).
- 33.32 Le montant de 469 400 dollars permettrait de financer la modernisation de l'architecture et de l'infrastructure numériques de la Commission afin d'améliorer leurs performances, leur durabilité et leur résilience, ce qui est nécessaire notamment pour l'accessibilité et l'expansion du référentiel numérique, où sont conservées les connaissances de la Commission depuis 1948, et passe par l'amélioration des services d'hébergement.
- 33.33 Le montant de 1 094 300 dollars couvrirait : a) les mises à jour de l'accord concernant le support logiciel et le renouvellement des serveurs pour les systèmes de contrôle des accès et de vidéosurveillance (120 000 dollars) ; b) les projets d'amélioration de la gestion des ressources en eau (370 600 dollars), qui sont en cours; c) l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées (134 700 dollars), projet en cours ; c) le montant annuel consacré au logiciel pare-feu Check Point, qui permet d'assurer la sécurité des systèmes informatiques et des systèmes de communication (214 000 dollars) ; d) la poursuite des améliorations en matière de sécurité physique et de sûreté et du matériel et des équipements connexes (190 000 dollars) ; e) la poursuite des améliorations des installations de contrôle des accès dans le pavillon sud (65 000 dollars). Le tableau 33.8 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.8

### **Ressources nécessaires, par type de projet (CEPALC)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	469,4
<b>Total partiel (A)</b>	<b>469,4</b>
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	505,3
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	214,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	255,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>974,3</b>

**Titre XI Dépenses d'équipement**

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>2. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	120,0
<b>Total partiel (B.2)</b>	<b>120,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 563,7</b>

**7. Commission économique pour l'Afrique*****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 727 600 dollars***

- 33.34 Le montant de 3 727 600 dollars permettrait de financer de nouveaux projets de modernisation pluriannuels et la poursuite de projets en cours, comme détaillé ci-dessous.
- 33.35 Le montant de 1 218 600 dollars permettrait de financer la poursuite de la reconstruction pluriannuelle du vieux bâtiment de Yaoundé, construit en 1934, qui abrite le bureau régional de la Commission pour l'Afrique de l'Ouest.
- 33.36 Le montant de 2 509 000 dollars servirait à financer les nouveaux projets de modernisation pluriannuels suivants : a) la phase de conception du projet visant à moderniser les points d'accès au contrôle de sécurité pour les véhicules, les piétons et les livraisons (260 000 dollars) ; b) l'appel à un cabinet d'architecture et d'ingénierie spécialisé qui aiderait la Commission à produire une évaluation technique et un rapport final devant servir à structurer une proposition de rénovation globale du vieux campus d'Addis-Abeba (464 000 dollars) ; c) la phase initiale du projet consistant à renforcer le mur d'enceinte de 1,6 km et les portes du complexe de la Commission (1 785 000 dollars). Le tableau 33.9 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.9

**Ressources nécessaires, par type de projet (CEA)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	1 218,6
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 218,6</b>
<b>2. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	464,0
Améliorations en matière de sûreté et de sécurité	2 045,0
<b>Total partiel (B.2)</b>	<b>2 509,0</b>
<b>Total</b>	<b>3 727,6</b>

**8. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale*****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 967 000 dollars***

- 33.37 Le montant total de 1 967 000 dollars servirait à financer : a) des projets ponctuels (1 702 000 dollars) ; b) de nouveaux projets pluriannuels (265 000 dollars).

- 33.38 Le montant de 1 702 000 dollars permettrait : a) l'amélioration des salles de conférence au bénéfice des personnes handicapées dans le cadre de la poursuite du projet d'amélioration de l'accessibilité (500 000 dollars) ; b) la mise à niveau des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication permettant d'assurer la continuité des activités (40 000 dollars) ; c) le remplacement en cours du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (465 000 dollars) ; d) le réaménagement du parking, y compris des systèmes de contrôle des accès (475 000 dollars) ; e) la mise à niveau, l'entretien et la maintenance du matériel des systèmes de sécurité physique (222 000 dollars).
- 33.39 Le montant de 265 000 dollars permettrait le réaménagement de deux étages du bâtiment principal.
- 33.40 Le tableau 33.10 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.10

**Ressources nécessaires, par type de projet (CESAO)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>B. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Poursuite des projets pluriannuels en cours</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	1 440,0
Amélioration des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication	262,0
<b>Total partiel (B.1)</b>	<b>1 702,0</b>
<b>2. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	265,0
<b>Total partiel (B.2)</b>	<b>265,0</b>
<b>Total</b>	<b>1 967,0</b>

## 9. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 500 000 dollars***

- 33.41 Le montant total de 500 000 dollars servirait à financer de nouveaux projets pluriannuels de réparation et d'amélioration du complexe vieillissant situé à Jérusalem, à savoir : a) l'entretien et les réparations périodiques du complexe, qui étaient auparavant inscrits au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) du budget-programme (300 000 dollars) ; b) l'appel à un cabinet de génie architectural spécialisé qui serait chargé d'évaluer l'état de la structure du complexe, notamment en ce qui concerne les risques sismiques, afin d'aider l'Organisme à élaborer une proposition de modernisation et de rénovation globales de ce complexe, qui est vieux de 75 ans (200 000 dollars).
- 33.42 Le tableau 33.11 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.11

**Ressources nécessaires, par type de projet (ONUST)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets pluriannuels (nouveaux ou en cours)</b>	
<b>1. Nouveaux projets pluriannuels</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	500,0
<b>Total</b>	<b>500,0</b>

**10. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 200 000 dollars*

33.43 Le montant de 200 000 dollars permettrait d'achever la rénovation et la modernisation du nouveau bureau de l'UNSCO à Gaza. À la suite d'une estimation des effets de souffle et des risques réalisée par le Département de la sûreté et de la sécurité au dernier trimestre de 2022, il a été recommandé que l'UNSCO quitte d'urgence les locaux qu'il occupait. Au début de l'année 2023, le Bureau a trouvé une villa où s'installer dans la ville de Gaza et a signé un bail de cinq ans. En 2023, il rénovera le complexe ; seront notamment prises des mesures de renforcement de la sécurité et de la sûreté pour la mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle, et il sera procédé à des améliorations structurelles de la villa et à des installations nécessaires en matière de réseau et d'équipement. Le Bureau a l'intention d'emménager dans les nouveaux locaux d'ici la fin de l'année 2023. En 2024, de nouvelles dépenses seront nécessaires pour meubler les nouveaux locaux et acheter du matériel de bureau et pour terminer le parking et les améliorations de l'accès et du périmètre.

33.44 Le tableau 33.12 récapitule les ressources demandées.

Tableau 33.12

**Ressources nécessaires, par type de projet (UNSCO)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
<b>A. Projets ponctuels (nouveaux)</b>	
Amélioration des installations et des infrastructures	200,0
<b>Total</b>	<b>200,0</b>

## **B. Grands projets de construction**

- 33.45 Comme indiqué au paragraphe 33.8 ci-dessus, conformément à la résolution [75/252](#) de l'Assemblée générale, des estimations concernant les principaux projets de construction (le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J au siège de l'Office des Nations Unies à Nairobi, la rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA, le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP, la rénovation du bâtiment nord du siège de la CEPALC et le projet visant à remédier à la vétusté et à la capacité d'accueil limitée des installations de conférences de l'Office des Nations Unies à Nairobi) sont fournies, à titre indicatif et pour information uniquement, à l'annexe du présent fascicule.

## Annexe

## Estimations concernant les grands projets de construction (à titre indicatif)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2023 (crédits ouverts)</i>	<i>2024 (prévisions avant actualisation des coûts)<sup>a</sup></i>
<b>Chapitre 33</b>		
<b>Grands projets de construction<sup>b</sup></b>		
Plan stratégique patrimonial de l'ONUG	26 347,9	55 000,0
Remplacement des bâtiments A à J au siège de l'ONUN	11 748,1	12 240,0
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la CESAP	10 345,9	–
Rénovation du bâtiment nord de la CEPALC	615,6	4 812,2
Rénovation de l'Africa Hall au siège de la CEA	2 811,2	12 706,3
Rénovation des installations de conférence de l'ONUN	3 889,3	4 683,5
<b>Total partiel (chapitre 33)</b>	<b>55 758,0</b>	<b>89 442,0</b>
<b>Chapitres 18, 19, 21, 29G et 34<sup>c</sup></b>	<b>7 760,6</b>	<b>6 171,9</b>
<b>Total</b>	<b>63 518,6</b>	<b>95 613,9</b>

*Abbreviations* : CEA = Commission économique pour l'Afrique ; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; ONUG = Office des Nations Unies à Genève ; ONUN = Office des Nations Unies à Nairobi.

<sup>a</sup> Des estimations concernant les grands projets de construction sont fournies à titre indicatif et pour information uniquement.

<sup>b</sup> Les dépenses de personnel liées aux grands projets de construction ne sont pas inscrites dans le présent chapitre.

<sup>c</sup> Montant non inscrit au projet de budget-programme pour 2024.